

Caen le 9 août 2021

COMMUNE DE CABOURG

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE DE CABOURG
Mairie
avenue de la mer
14390 CABOURG

CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

Prélèvement du :	mardi 03 août 2021 à 14h57	Prélevé par :	EMMANUELLE BRAUD (LABORATOIRE)
Code Sise du prélèvement	00218043	Type visite :	D1 EN DISTRIBUTION
Installation	Unité de distribution CABOURG	Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Nom du point de surveillance	PC1 CABOURG		
Localisation exacte	ROBINET CUISINE CENTRE MEDICO SOCIAL AVENUE DE TROARN.		
Commune	CABOURG		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Saveur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	18,9 °C				25,00
pH	7,2 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,24 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,26 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2021.16411-1

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,15 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Titre alcalimétrique	<0,10 °f				
Titre alcalimétrique complet	29,2 °f				
Titre hydrotimétrique	32,5 °f				
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	683 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,02 mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	6,8 mg/L		50,00		

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :
CABOURG

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00218043)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire principal

Signé

Orianne ROBERT